



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SCIENCE OUVERTE ET ÉVALUATION

Les orientations du 2^e Plan national pour la science ouverte

Deuxième Plan national pour la science ouverte



GÉNÉRALISER
LA SCIENCE OUVERTE
EN FRANCE 2021-2024

Lancement le 6 juillet 2021 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- Multiplier les **leviers de transformation** afin de **généraliser les pratiques de science ouverte**
- Structuration de la **politique d'ouverture ou des partage des données de recherche**
- Nouvel axe consacré à l'**ouverture des codes sources produits par la recherche**
- **Inscription européenne et internationale** dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne
- **Déclinaisons disciplinaires et thématiques** : les politiques de science ouverte doivent s'adapter aux particularités disciplinaires



Quatrième axe

Transformer
les pratiques pour faire
de la science ouverte
le principe par défaut



Équipe de chercheurs au laboratoire de mécanique et de génie civil (CNRS, Université de Montpellier)

« La science ouverte doit devenir la pratique par défaut des chercheurs et constituer un **critère d'excellence** de la recherche, comme c'est désormais le cas dans le programme Horizon Europe.

Pour cela, il est nécessaire de **transformer** l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de faire converger les incitations, de renforcer les capacités et de reconnaître les efforts. »



Quatrième axe

Transformer
les pratiques pour faire
de la science ouverte
le principe par défaut



Équipe de chercheurs au laboratoire de mécanique et de génie civil (CNRS, Université de Montpellier)

« Inscrire ces pratiques dans la durée nécessite de **faire évoluer le système d'évaluation des chercheurs**, des laboratoires et des établissements pour le mettre en cohérence avec les principes de la science ouverte.

Dans l'esprit de la ***Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)*** et du *Manifeste de Leiden pour la mesure de la recherche*, cela implique de réduire la dimension quantitative au profit d'une **approche plus qualitative**, de prendre en compte, au-delà des publications, **la pluralité des résultats de la recherche**, de faire un **usage raisonné des indicateurs** et de **récompenser la coopération et l'ouverture** plus que la compétition et le secret. »

Quatrième axe :

Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut

10

Développer et valoriser les **compétences de la science ouverte** tout au long du parcours des étudiants et des personnels de la recherche

11

Valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans **l'évaluation** des chercheurs et enseignants-chercheurs, des projets et des établissements de recherche

« Inscrire les pratiques de science ouverte dans la durée nécessite de **faire évoluer le système d'évaluation.** »

Valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation

En France :

- Inscrire la science ouverte dans les **référentiels d'évaluation** du Hcéres
- **Supprimer les références au facteur d'impact** des revues et au h-index dans les appels à projet
- Encourager les comités éditoriaux des revues et des éditeurs scientifiques à **demande la communication des données et codes associés aux textes soumis**, à les prendre en compte dans les procédures d'évaluation
- Promouvoir l'utilisation des **CV narratifs**
- Groupe de travail des **établissements signataires de DORA**



Quatrième axe

Transformer
les pratiques pour faire
de la science ouverte
le principe par défaut



« Dans le cadre de la **Présidence française de l'Union européenne**, la France proposera la tenue d'un événement européen en faveur de la science ouverte à l'Académie des sciences (Paris) et invitera à la **création d'une coalition d'acteurs de la recherche européenne** qui s'engageront à mettre en œuvre des **transformations opérationnelles, réciproques et lisibles** dans leurs **pratiques d'évaluation.** »

[Sujet aussi discuté au G7]

The logo features the text 'OSEC 2022' in a bold, blue, sans-serif font. The 'O' is significantly larger than the other letters. The 'S', 'E', and 'C' are stacked vertically, with the 'S' being the tallest. The '2022' is positioned to the right of the 'C'. The background is white with several large, overlapping, light yellow circles of varying sizes.

OSEC 2022

**Paris Open Science European
Conference**



Paris Open Science European Conference

Vendredi 4 février et samedi 5 février 2022

À l'Académie des sciences, Paris

Transparence
des recherches
en santé

Transformation
des évaluations
de la recherche

Avenir de
l'édition
scientifique

Ouverture des
codes et
logiciels
produits de la
recherche

Avec le soutien de



Paris Open Science European Conference

Vers un « Pacte de Paris sur la science ouverte » ?

Processus national : GT DORA du Comité pour la science ouverte

Processus européen : large consultation animée par la Commission européenne

Créer une coalition d'acteurs

Engager un processus de transformation concret, un espace d'échanges et outils de suivi

Avec le soutien de



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI !

RDV à l'Académie des sciences les 4 et 5 février 2022

marin.dacos@recherche.gouv.fr

Twitter : @marindacos [FR] et @openmarin [EN]